

Ville de LAON  
Hôtel de Ville  
02001 LAON cdx

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du Lundi 27 juin 2022 à 18 h 30**

**PRESIDENCE DE** ..... Eric DELHAYE, Maire de LAON.

**PRESENTS ou REPRESENTES** ..... Mesdames & Messieurs

S.LETOT-DURANDE - S.DUPONT(pouvoir à C.MATHIEU) - Y.BUFFET - C.MATHIEU - F.JOLY -  
S.ETIENNE-CHARLES - P.MOZIN(pouvoir à A.DELEBARRE-TESSÉDRE) - G.BLANCHARD-  
DOUCHAIN - D.VALISSANT - D.VALLIERE - D.PIERRE - A-M.SAUVEZ - F.POIDEVIN -  
A.DELEBARRE-TESSÉDRE - J-M.QUERE - H.LAHYANI(pouvoir à S.ETIENNE-CHARLES) -  
H.DAUCHEZ - E.GOULLIEUX - A.LEFEVRE - A.TOURNEUX(pouvoir à F.POIDEVIN) -  
C.CHATÉLAIN - M.BEAUFRERE(pouvoir à C.CHATÉLAIN) - B.LEBEL - M-P.FOURDRAIN  
FAY(pouvoir à F.JOLY) - P.CERVI - B.LAGNEAU - C.GUILLAUME - F.KARIMET -  
C.MEULLEMIESTRE - Y.RUDER - N.DRAGON

**ABSENT EXCUSE** ..... Yves ROBIN, Nathalie DUSSART

**SECRETAIRE DE SEANCE** ..... Marie-Michelle PASCUAL

**RAPPORTEUR** Hubert DAUCHEZ

- 05 -

**Parking Forum des trois gares  
Modification des tarifs**

date de convocation  
au conseil municipal Lundi 20 juin 2022

Mes chers collègues,

Le parking souterrain du forum des trois gares affiche un taux d'occupation de 75% avec près de 130 utilisateurs. Une quarantaine de places reste donc disponible.

Rentrant dans la catégorie des SPIC, cette activité doit s'équilibrer par ses propres recettes sauf cas particuliers édictés par l'article L2224-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

C'est dans ce cadre que la collectivité a délibéré en décembre 2012 afin d'autoriser le versement d'une subvention d'équilibre annuelle au budget du parking souterrain.

Néanmoins, la collectivité a toujours recherché à optimiser la gestion de ce parking de manière à parvenir à l'équilibre ou pour le moins afin de verser une subvention d'équilibre la plus faible possible.

Je rappellerai à ce titre qu'avant la reprise en régie directe, il y a près de 20 ans, le coût du parking était de plus de 90 000,00 euros. En 2021, la subvention d'équilibre n'a été que de 12 700 euros. Nous sommes donc très proches de l'équilibre et l'augmentation du taux d'occupation peut sans nul doute nous permettre d'atteindre cet objectif.

Cependant, les tarifs fixés lors de la reprise en régie au regard des coûts de fonctionnement de l'époque sont au dessus du marché et freinent l'attractivité du parking.

C'est pourquoi, je vous propose de modifier les tarifs à la baisse en vue de le rendre plus attractif pour les utilisateurs potentiels du quartier.

Sur la base des coûts actuels, les tarifs proposés permettraient d'atteindre l'équilibre avec un taux d'occupation de 95%.

**I CAUTION (imputation 165)**

Par badge d'identification et d'accès au parking

20€ (TTC)

**II LOCATION EMPLACEMENTS (imputation 7083)**

Tarifcation location en TTC	Tarifs actuels	Nouveaux tarifs
de 1 à 4 place(s)	54,00 €	44,00 €
de 5 à 10 places	50,00 €	42,00 €
de 11 à 30 places	45,00 €	40,00 €
plus de 30 places	38,00 €	38,00 €
véhicules 2 roues	35,00 €	35,00 €

**AUSSI, MES CHERS COLLEGUES, LA COMMISSION DES FINANCES AYANT ETE ENTENDUE, ET APRES EN AVOIR DELIBERE, JE VOUS DEMANDE DE BIEN VOULOIR :**

- **FIXER** les tarifs du Parking Forum des trois gares tels qu'ils figurent ci-dessous.

**I CAUTION**

Par badge d'identification et d'accès au parking

20€ (TTC)

**II LOCATION EMBLEMES**

Tarification location en TTC	Tarif mensuel par place
de 1 à 4 place(s)	44,00 €
de 5 à 10 places	42,00 €
de 11 à 30 places	40,00 €
plus de 30 places	38,00 €
véhicules 2 roues	35,00 €

**LE CONSEIL, APRES EN AVOIR DELIBERE, ADOPTE A L'UNANIMITE  
LES CONCLUSIONS DU PRESENT RAPPORT**

Ont signé au registre les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

<p><b>AFFICHE EN MAIRIE LE 29 JUN 2022 ENREGISTRE EN PREFECTURE LE 29 JUN 2022 CERTIFIE EXECUTOIRE A COMPTER DU 29 JUN 2022</b></p>  <p><b>LE MAIRE, Eric DELHAYE</b></p>	<p><b>LE PRESIDENT DE SEANCE,</b></p>  <p><b>Eric DELHAYE</b></p>
--	---